

Projet de Budget 2025

1. SERVICE ORDINAIRE

Tableau 1 : synthèse du budget ordinaire

	<i>Budget initial 2023</i>	<i>Budget initial 2024</i>	Budget initial 2025
Recettes	5 603 048,87 €	5 975 244,24 €	5.801.240,82 €
Dépenses	5 566 255,32 €	5 503 935,37 €	5.777.384,07 €
Boni (ex propre)	36 823,55 €	741 308,87 €	23.856,75 €
Prélèvements	398 514,21 €	530 071,27 €	0 €
Exercices antérieurs (boni)	974 251,22 €	1 255 304,32 €	705.051,95
Résultat général	908 869,70 €	1 196 541,92 €	728.908,70 €

1.1. Quant aux dépenses

Tableau 2 : évolution du budget ordinaire par type de dépense (hors prélèvement)

	<i>Budget initial 2024</i>	Budget initial 2025	Évolution	en part 2024	en part 2025
Personnel	2 434 011,88 €	2 614 490,29 €	7,41%	44,22%	45,25%
Fonctionnement	1 005 449,99 €	1 023 292,29 €	1,77%	18,27%	17,71%
Transfert	1 625 255,96 €	1 715 264,11 €	5,54%	29,53%	29,69%
Dette	439 217,54 €	454 337,38 €	3,44%	7,98%	7,86%
TOTAL	5 503 935,37 €	5 777 384,07 €	4,97%		

1.1.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont en augmentation sensible par rapport à 2024 (+7,41%). Cette augmentation est liée essentiellement à l'évolution défavorable des cotisations de pension du personnel statutaire en place et pensionné. Comme préconisé par le bureau du plan, une indexation des traitements est prévue à partir de mars 2025 pour tenir compte du dépassement estimé de l'indice-pivot en janvier 2025.

Il faut relever qu'un mai 2025, un agent statutaire sera admis à la retraite. Compte tenu du contexte budgétaire défavorable, il a été décidé à ce stade de ne pas le remplacer dans l'immédiat.

Notons aux exercices antérieurs une dépense de 300.000 € visant à réalimenter le fonds de pension mandataires chez Belfius dont le solde très faible nécessitait une recapitalisation avant le 31 décembre 2024.

1.1.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2024 (+ 1,77%).

Cette différence concerne essentiellement le coût de l'énergie (électricité, chauffage des bâtiments et carburants) et des abonnements (logiciels) qui sont régulièrement revus à la hausse.

1.1.3. Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert sont estimées à la hausse de 5,54% compte tenu notamment de l'augmentation la contribution communale pour le CPAS (+ 53.000 €) et pour la zone de police (+15.000 €). La hausse de la contribution au financement du CPAS est principale liée à l'augmentation du nombre de bénéficiaire du RIS ainsi qu'à l'indexation des traitements du personnel.

1.1.4. Dépenses de dette

Les dépenses de dette en légère hausse par rapport à 2024 (+15.000 €) compte des emprunts prévus pour financer certaines dépenses extraordinaires de cet exercice. Notons cependant qu'en terme de ratio dette/recettes (nouvel indicateur utilisé par la tutelle wallonne), le pourcentage s'élève à 7,83% des recettes ordinaires.

1.2. Quant aux recettes

Tableau 3 : évolution du budget ordinaire par type de recette (hors prélèvements)

	Budget initial 2024	Budget initial 2025	Évolution	en part 2024	en part 2025
Prestation	519 135,13 €	551 724,50 €	6,28%	9,43%	9,51%
Transfert	5 052 156,56 €	5 090 799,71 €	0,76%	91,79%	87,75%
Dette	403 952,55 €	158 716,61 €	-60,71%	7,34%	2,74%
TOTAL	5 975 244,24 €	5 801 240,82 €	-2,91%		

Les recettes globales évoluent à la baisse par rapport à l'initial 2024 (-2,91%).

Ceci est essentiellement dû à l'impact des recettes liées à la vente de VOO qui ont induit un dividende exceptionnel de 330.071,27 € actées à l'exercice 2024.

Notons qu'à l'exception des recettes IPP qui augmenteraient de l'ordre de 4,5% par rapport à la dernière réestimation des recettes pour 2024 transmises en octobre 2024 (1.902.312,29 €), les recettes du PRI, du fonds des communes et des subventions APE restent stables par rapport à 2024.

1.3. Soldes des fonds de réserve et des provisions disponibles au 31/12/2024

Fonds de réserve extraordinaire (FRE) hors PIC et PIMACI	389 415,72 €
FRE FRIC/PIC	0,00 €
FRE PIMACI	247 842,42 €
Provisions	1 138 147,49 €
TOTAL	1 775 405,63 €

2. SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire fait apparaître des dépenses pour 599.300 €.

Parmi les dépenses, outre plusieurs petits projets reportés des exercices précédents, on peut relever les nouveaux projets suivants :

MATERIEL INFORMATIQUE	10.000,00 €
MOBILIER	10.000,00 €
MATERIEL D'EXPLOITATION	10.000,00 €
MOBILIER SCOLAIRE	5.000,00 €
TRAVAUX AUX ECOLES	15.000,00 €
ENTRETIEN DES VOIRIES	150.000,00 €

L'équilibre du budget extraordinaire est réalisé par des prélèvements pour 363.300,00 €, par des emprunts pour un montant de 150.000,00 € et par des subventions pour 86.000,00 €.

Cédric HALIN
Bourgmestre, en charge des finances